
MAIRIE DE CHERONNAC

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 17 novembre 2016 à 20 h 30

En hommage à Annick FOURGEAUD, une minute de silence est respectée.

Lecture des délibérations.

Suite au décès de Mme Annick FOURGEAUD, 3^{ème} adjoint au Maire, il est nécessaire de faire une modification des membres des commissions communales et intercommunales dont elle faisait partie. Les nouveaux membres sont :

- Commission appel d'offre : Maria DECOUTY – titulaire.
Gervais LAMARE – suppléent.
- Syndicat Intercommunal des transports scolaires de Saint Mathieu : Jean PUYHARDY.
- Commission communale de la communication : Gervais LAMARE.
- Ecole de Vayres : Isabelle LAZERAN.

- Communauté de commune – commission loisirs, sports, enfance et jeunesse : Jean PUYHARDY.

Le conseil municipal valide le choix de la commission d'appel d'offre pour les travaux de dallage en béton en bordure des caveaux dans le cimetière communal. La société retenue est BMTP de limoges. Les travaux s'élèvent à 28 472 HT. Une réunion va avoir lieu avec la société pour définir l'organisation des travaux.

A partir du 1^{er} janvier 2017, l'instruction des autorisations d'occupation et d'utilisation du sol sera effectuée par la communauté de commune Porte Océane Limousin. Une convention sera signée entre les 2 parties.

Le comité des usagers du territoire de la Météorite a fait des recherches concernant les combattants morts pour la France pendant la première guerre mondiale. 3 personnes nées à Chéronnac ne figurent pas sur le monument aux morts de la commune. Le conseil municipal décide de faire des recherches sur les familles de ces 3 personnes. Il décide par la suite de faire inscrire ces 3 personnes sur le monument pour le 11 novembre 2017.

Mr le Maire indique que la communauté de communes doit établir un schéma de mutualisation entre l'EPCI et les communes membres. Après discussion, la commune proposera à la communauté de communes plusieurs mutualisations.

Le conseil municipal décide d'allouer au receveur municipal son indemnité de conseil.

Concernant le dossier de la rénovation de la maison Giry, suite à une étude énergétique détaillant les travaux afin d'obtenir la norme BBC, des subventions vont être demandé auprès de la région, du ministère de l'écologie via le PNR et de l'Europe.

La station météo située chez Mr LAPAPELIERE va être déplacée au terrain communal. Une convention sera signée avec Météo France à partir du 1^{er} janvier 2017.

La commission des travaux va se réunir début du mois de décembre afin de constater la qualité des différents travaux qui ont été effectués comme à la station d'épuration, la pose du tabouret, les travaux d'isolation, de peinture et d'électricité à l'appartement située au 1^{er} étage du presbytère.

Le bulletin municipal est en cours d'élaboration, des devis seront demandés à des imprimeurs pour l'impression ainsi que la reliure.

A Chéronnac, le 18 novembre 2016.
Le Maire,